

DEC133096DAJ

Décision portant modification de la décision n°DEC111982DAJ du 31 août 2011 modifiée donnant délégation de signature (Délégation Midi-Pyrénées)

LE PRESIDENT,

Vu le décret n°82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 21 janvier 2010 portant nomination de M. Alain Fuchs aux fonctions de président du CNRS ;

Vu la décision n°DEC111982DAJ du 31 août 2011 modifiée donnant délégation de signature (Délégation Midi-Pyrénées) ;

Vu la décision n°DEC130821DAJ du 31 août 2011 portant nomination de M. Patrick Mounaud aux fonctions de délégué régional de la circonscription Midi-Pyrénées ;

Vu la décision n°DEC133095DAJ portant nomination de Mme Virginie Mahdi aux fonctions d'adjointe au délégué régional de la circonscription Midi-Pyrénées,

DECIDE :

Art. 1^{er}. – La décision n°DEC111982DAJ du 31 août 2011 modifiée susvisée est modifiée ainsi qu'il suit :

I. Il est inséré un article 2 ainsi rédigé :

« **Art. 2** – En cas d'absence ou d'empêchement de M. Patrick Mounaud, délégué régional de la circonscription Midi-Pyrénées, délégation est donnée à Mme Virginie Mahdi, adjointe au délégué régional, à l'effet de signer, au nom du président du CNRS, l'ensemble des actes visés à l'article 1^{er}, à l'exception des sanctions disciplinaires du premier groupe énumérées au 1.1., dans la limite de ses attributions. »

II. A l'article 3, après les termes : « M. Patrick Mounaud, délégué régional de la circonscription Midi-Pyrénées, » sont ajoutés les termes : « et de Mme Virginie Mahdi, adjointe au délégué régional, ».

Art. 2. – La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 14 novembre 2013

Alain Fuchs